

DOSSIER DE PRESSE

1 MILLION DE TONNES DE DÉCHETS ABANDONNÉS EN FRANCE : *GESTES PROPRES* PREND UNE NOUVELLE DIMENSION POUR RELEVER LE DÉFI AVEC SES PARTENAIRES !



D'après la récente enquête menée par l'IFOP pour Gestes Propres et Citeo, **90 % des Français** s'accordent à dire que les **déchets abandonnés** sont de la **responsabilité des consommateurs finaux**. Et, ils sont près d'**1 sur 4** (27 %) à avouer avoir **déjà abandonné un déchet au sol** ! Un comportement qui a des conséquences catastrophiques. D'après les nouvelles estimations de l'Association Gestes Propres, environ **1 million de tonnes de déchets abandonnés**, soit l'équivalent de 100 Tours Eiffel, sont abandonnés en France chaque année. En effet, si les **mesures sanitaires** liées au Covid ont limité la prolifération des déchets abandonnés dans certaines zones, en particulier touristiques, elles ont également créé une nouvelle source de déchets sauvages avec, notamment, la **multiplication des masques abandonnés**. Parmi ces déchets, beaucoup échappent au nettoyage. Résultat : d'après les données de Gestes Propres, environ **88 000 tonnes de déchets** ont été comptabilisés sur les routes, dans les cours d'eau, sur les plages et sur les pistes des stations de montagne en 2020. Un chiffre considérable qui ne prend pourtant pas en compte les déchets présents en ville, en forêt, dans les campagnes, etc., par ailleurs comptés dans le million de tonne de déchets abandonnés en France.

Alors, pour relever les nouveaux défis des déchets sauvages et marins, désormais liés à la combinaison des préoccupations écologiques et sanitaires, l'Association Gestes Propres a décidé de mettre en place une **nouvelle gouvernance** à l'occasion de ses 50 ans, en associant les collectivités territoriales et les espaces naturels à ses décisions stratégiques. Pour créer une force de proposition supplémentaire quant aux orientations de l'Association et renforcer sa contribution au débat public, un **Comité d'Orientation** fédérateur est en cours de création, réunissant entreprises, éco-organismes, collectivités, espaces naturels, associations ou ONG environnementales, associations familiales ou de consommateurs et experts.

Ce nouvel élan de Gestes Propres réunit déjà de **nouveaux partenaires** et s'accompagne de nouveaux **projets innovants** pour compléter son **puissant dispositif de sensibilisation et de collecte**. L'Association se mobilise en effet sur le terrain pour proposer de nouvelles façons d'agir et va notamment mettre en place une expérience pilote autour d'un **programme inédit de prévention intégrée à 360°** dans **cinq communes**, développer un **test grandeur nature dans les transports en commun**, étudier un programme de **sensibilisation spécifique à l'Outre-Mer** et y élargir son programme dédié aux espaces naturels « **Gardez et Triez vos déchets** », etc. Avec le soutien de son **ambassadeur de choc**, star de TikTok et Twitter, l'éboueur-balayeur le plus célèbre de France : **Ludovic Franceschet**, elle poursuit également sa **dynamique digitale**.

De nouveaux partenaires de tous horizons

L'Association s'attache à mobiliser tous les acteurs pour sensibiliser le grand public au fléau des déchets abandonnés : collectivités, espaces naturels, entreprises et éco-organismes. Sept nouveaux partenaires viennent ainsi de s'engager à ses côtés : l'ONF, Rivages de France, Alcome (éco-organisme en faveur d'une réduction significative des mégots mal jetés dans l'espace public), l'ANETT (1000 communes touristiques et stations classées), Pepsico France, Stations Vertes (600 destinations touristiques) et Sea Plastics (association de protection de la mer). Ils comptent désormais parmi la vingtaine de structures mobilisées auprès de Gestes Propres, à l'image de ses partenaires historiques comme l'AMF (34 000 maires et présidents d'intercommunalité), le ministère de la Transition écologique ou Citeo (entreprise à mission pour réduire l'impact environnemental des emballages et papiers).

Une expérience pilote inédite lancée bientôt dans 5 communes

Dès 2022, une expérience pilote inédite de 3 ans va être menée avec l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et l'Association Rudologia. Cinq communes vont tester un plan d'action intégré sur-mesure et à 360° pour stopper la prolifération des déchets abandonnés sur leur territoire. Il s'agit de réunir localement toutes les conditions favorisant les gestes propres et de tri, puis d'aller jusqu'à la sanction pour les jeteurs qui resteraient indélicats. L'expérience, portée par l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF), sera conduite par Gestes Propres et Rudologia (association qui réunit et fédère tous les acteurs du secteur des déchets), et soutenue par le ministère de la Transition écologique, Citeo et Alcome.

Ludovic : un nouvel ambassadeur expert du terrain

Les 50 ans de Gestes Propres marquent l'arrivée d'un ambassadeur de choc, très actif sur les réseaux sociaux pour sensibiliser toujours plus de Français à l'importance de bien jeter et trier les déchets : l'éboueur-balayeur le plus célèbre de France, Ludovic Franceschet, alias Earth Cleaner (@ludovicf_off). Ce célèbre Agent de propreté de la capitale fait passer avec humour à ses 176 000 abonnés Tik Tok, mais aussi sur Instagram et Twitter, ses messages de lutte contre les déchets abandonnés en montrant la réalité de son quotidien. Cette collaboration s'inscrit dans la volonté de Gestes Propres de rappeler la dure réalité des déchets abandonnés pour réveiller les esprits et accentuer sa présence sur les réseaux sociaux pour toucher un maximum de Français.



Des actions dans toute la France et des programmes phares

Chaque jour, Gestes Propres agit aux côtés de plus de 1 100 collectivités territoriales pour limiter les déchets abandonnés et organise de nombreuses actions. Depuis le début de l'année, plus de 2 millions de ses célèbres sacs ont déjà été utilisés pour éviter les déchets abandonnés sur les territoires. L'Association a également poursuivi ses programmes phares comme « Je Navigue, je Trie », qui a permis cet été de sensibiliser plus de 366 000 plaisanciers dans 72 ports, soit 18 de plus qu'en 2020. Elle a aussi renouvelé ses campagnes d'affichage qui ont généré 2 milliards de vues cette année, avec 20 000 affiches sur le thème des déchets marins et 4 000 sur les masques anti-Covid. Sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram et Twitter, l'Association a réalisé près de 400 publications qui ont généré plus du 5,4 millions d'impressions. Chaque année, on retrouve également Gestes Propres sur de nombreux événements sportifs tels que le Tour de France, les festivals, comme qu'Avignon, des opérations de nettoyage de nature, etc.

SOMMAIRE

État des lieux : les déchets abandonnés en chiffres et le ressenti des Français

- Enquête IFOP : 9 Français sur 10 jugent les consommateurs responsables des déchets abandonnés p.5
- Observatoire Gestes Propres : environ 1 million de tonnes de déchets abandonnés en France p.10

Gestes Propres prend une nouvelle dimension pour ses 50 ans

- Gestes Propres renforce sa représentativité : une nouvelle gouvernance intégrant collectivités territoriales et espaces naturels p.18
- 1971 - 2021 : des actions portées par des femmes et des hommes de conviction p.20

Des projets innovants au cœur d'un puissant dispositif

- Un nouvel ambassadeur engagé au quotidien : Ludovic Franceschet, « Earth Cleaner » p.24
- Collectivités territoriales : une expérience pilote pour un plan de prévention à 360° p.25
- De nouvelles actions sur tous les fronts p.25
- Montagne : Gestes Propres en piste pour les vacances de Noël p.27
- « Gardez et Triez vos déchets » : une belle avancée et un nouveau cap pour 2022 p.28
- Des kits de sensibilisation pour tous les publics p.29
- Un dispositif de collecte concret et efficace p.31

Campagne 2021 : premiers retours marquants

- Campagnes d'affichages : 2 milliards de vues en 2021 p.33
- Une présence renforcée sur les réseaux sociaux p.34
- « Je Navigue Je Trie » : 72 ports embarqués p.35
- Des événements dans toute la France p.36

Des partenaires de plus en plus nombreux : sept nouveaux arrivants

p.37

ÉTAT DES LIEUX :

LES DÉCHETS ABANDONNÉS

EN CHIFFRES

ET LE RESSENTEI DES FRANÇAIS

ENQUÊTE IFOP : 9 FRANÇAIS SUR 10 JUGENT LES CONSOMMATEURS RESPONSABLES DES DÉCHETS ABANDONNÉS

Source : Enquêtes Ifop 2020-2021 pour Gestes Propres et Citeo

Synthèse de deux enquêtes, note méthodologique :

- Enquête quantitative auprès d'un échantillon de 2000 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, interrogée par questionnaire auto-administré en ligne, du 31 août au 8 septembre 2020.
- Enquête qualitative à base de quatre réunions de groupe, auprès de différentes catégories de jeteurs, identifiés à partir de la phase quantitative, et d'une réunion de groupe auprès de *millennials*. Le terrain a eu lieu du 22 au 30 janvier 2021.

90 % des Français jugent les consommateurs responsables des déchets abandonnés

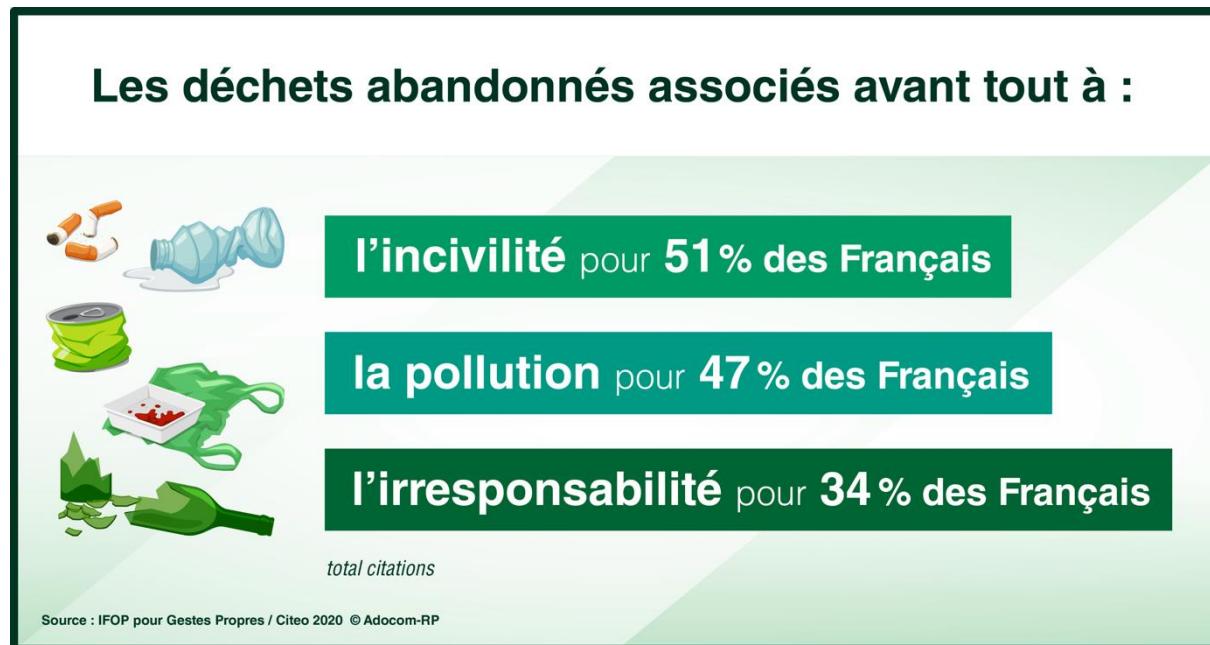
Le consommateur final est unanimement vu comme l'un des principaux responsables de la situation actuelle



Les déchets abandonnés : associés à l'incivilité

Les déchets abandonnés suscitent des jugements très négatifs, qui portent davantage sur l'acte en tant que tel (« *celui de laisser ou jeter des déchets dans un endroit inapproprié* ») que sur les risques écologiques afférant à la planète et aux humains.

La problématique des déchets abandonnés est avant tout perçue sous l'angle de l'incivilité, de la transgression des règles du « bien vivre » ensemble. A la question des mots que les interviewés associent le plus aux déchets abandonnés, il est intéressant d'observer que les items ayant trait aux comportements des individus sont tout autant, voire davantage, choisis que ceux ayant trait aux impacts des déchets abandonnés d'un point de vue environnemental.



Au cœur du sentiment d'indignation, c'est en effet, davantage le comportement du responsable du déchet abandonné qui est pointé du doigt, que la répercussion de cet acte sur l'environnement. L'incompréhension face à ce comportement - qu'il soit conscient (49% des personnes choquées par ces comportements) ou le fruit d'une négligence (22%) – et le fait qu'il soit interprété comme un manque de respect (46%) sont les premières raisons évoquées pour expliquer une telle réaction. Le fait que cela soit sale (15%), que cela gâche le cadre de vie (11%) ou qu'il y en ait de plus en plus (12%) voire trop à certains moments de la journée (3%) sont des justifications bien moins populaires.

Une faible conscience de la dangerosité des déchets abandonnés

Cette focalisation sur le geste du « jeteur » plus que sur l'impact des déchets abandonnés sur l'environnement va de pair avec une réelle difficulté à évaluer le problème en France aujourd'hui. À la lecture des témoignages recueillis, force est de constater que les déchets abandonnés demeurent un sujet peu mobilisateur, y compris chez les cibles plus informées sur leur capacité de nuisance environnementale. Il s'agit d'une thématique qui semble n'être pas encore arrivée à maturité dans l'opinion : peu présents à l'esprit, banalisés dans les espaces urbains, les déchets abandonnés peinent à être considérés comme un fléau.

Mis en comparaison avec d'autres enjeux écologiques, plus anxiogènes et plus médiatisés, comme le réchauffement climatique ou la pollution de la planète, **l'enjeu des déchets abandonnés apparaît « moins urgent »**. En outre, la difficulté à mesurer l'ampleur du phénomène en France et, au-delà, la méconnaissance des effets négatifs associés aux types de déchets en général participent à la relativisation des enjeux autour de la problématique.

Les emballages en tête des déchets abandonnés les plus choquants

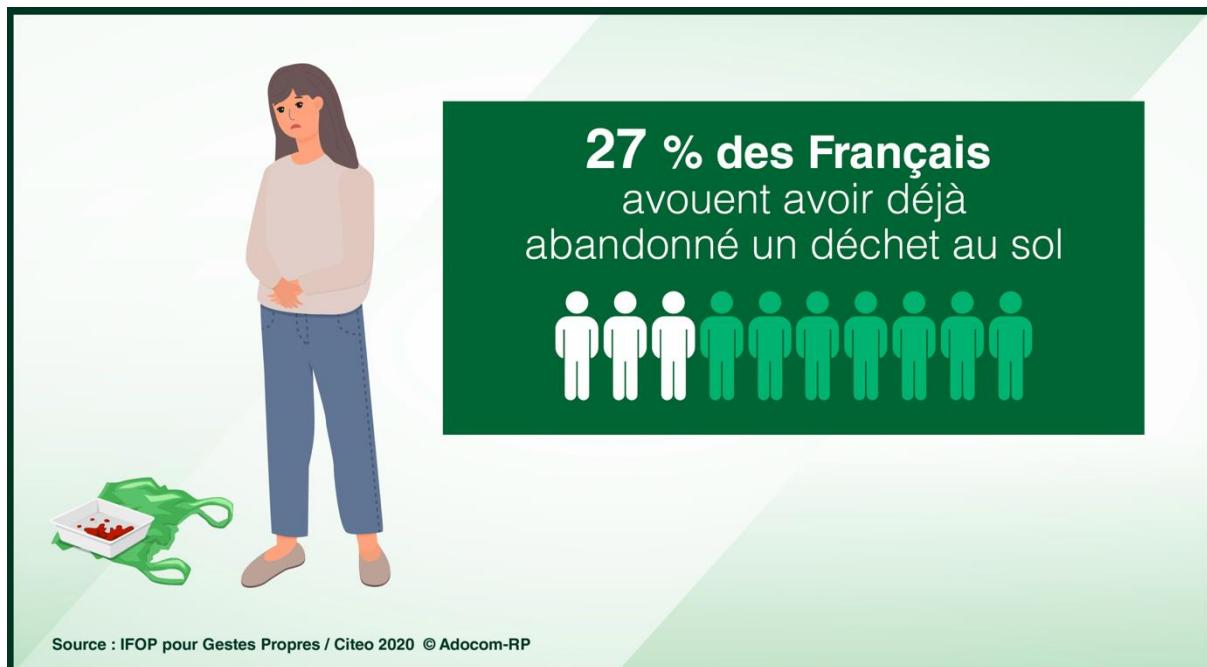
L'évaluation du caractère choquant des différents types de déchets se trouve corrélée à l'attention portée personnellement à chacun des détritus. Les petits déchets sont jugés moins choquants du fait de leur taille : plus le déchet est petit, plus son impact sur l'environnement est sous-estimé, plus il est banalisé, et moins il choque. On trouve ainsi les déchets auxquels les interviewés déclarent faire le plus attention, en tête de liste des déchets abandonnés les plus déplaisants : *les emballages et les restes de restauration rapide*, 92%, 69% estimant même cela très choquant ; *les bouteilles en verre*, 92% et 63% ; *les emballages de boissons*, 91% et 65% ; *les sacs plastiques*, 91% et 66%), et en fin de liste ceux pour lesquels la vigilance est moins élevée (*les mégots*, 79% et 52% ; *les chewing-gums*, 75% et 45%).



En effet, certaines images, plus marquantes, suscitent une indignation particulièrement forte, comme **l'amoncellement des déchets** dans la nature ou à proximité des poubelles, qui donnent un sentiment angoissant de perte de contrôle sur son environnement et d'une dégradation inévitable du cadre de vie : « *au bout du compte, on obtient une poubelle géante.* »

Plus d'1/4 des Français avouent avoir déjà laissé tomber un déchet par terre sans le ramasser

Bien que minoritaire dans les déclarations, la proportion de répondants avouant avoir déjà laissé un déchet au sol sans le ramasser (27%) s'avère, transposée en nombre de Français, considérable. De même, ils sont 19% à avouer avoir jeté un déchet par terre parce qu'il n'y avait pas de poubelles.



Les témoignages recueillis apportent quelques éclairages : dans l'ensemble, le geste du jeteur est toujours analysé en fonction des dispositifs de collecte à sa portée, et d'autant plus toléré en cas de déficit de ces derniers. **Les petits déchets et les déchets abandonnés urbains sont parmi les mieux tolérés du fait, soit de leur faible impact supposé** (comme les mégots), soit de la réassurance d'une collecte par les équipes municipales (sans que le coût financier ou humain soit vraiment présent à l'esprit). Mais aussi, parce que la plupart a une conscience spontanée de ces déchets pris « isolément », sans mesurer l'ampleur de la situation globale (leur mégot vs ceux de nombreux fumeurs).

Les « jeteurs » interrogés attribuent le plus souvent leur geste à une forme de négligence (le papier qui tombe de la poche, le mégot jeté par terre machinalement), mais aussi à une certaine **méconnaissance** des conséquences, notamment pour les déchets non-biodégradables, quand ils ne pointent pas du doigt la **défaillance des points de collecte et de ramassage** (manque de poubelles avoisinantes ou de dispositif adapté). La responsabilité est alors partagée avec les collecteurs et les acteurs politiques (au niveaux national et local).

Un appel aux sanctions accompagnées d'informations pédagogiques

A la question « quelles seraient, selon vous, toutes les solutions imaginables pour encourager les gens à porter davantage d'attention à la façon dont ils se débarrassent de leurs déchets en dehors de chez eux ? » les citations spontanées des Français sont en effet sans appel : **la moitié propose des sanctions à l'encontre des jeteurs (54%)**, le plus souvent au travers d'amendes (38%) et bien moins via des travaux d'intérêt général (3%). Ils sont deux fois moins nombreux à suggérer des mesures éducatives et de sensibilisation au sujet (23%) ou une optimisation des dispositifs de collecte (23%).



Si la sanction apparaît comme un vecteur incontournable (« *c'est malheureusement un moyen efficace* »), s'exprime **une certaine usure vis-à-vis de ce levier**. D'autant que le cadre normatif en France est suffisamment complexe. En effet, la sanction n'a de sens que si elle s'accompagne d'**une visée pédagogique**, comme faire prendre conscience au jeteur de la gravité de son acte, qui ne va pas de soi pour certains déchets (à l'instar des déchets organiques, par exemple) et au-delà, des conséquences sociétales (dégradation de l'espace urbain ou rural) et environnementales (impact sur la nature, les animaux, les eaux usées). Sans accompagnement, la sanction « pure » – les radars fixes sur les routes sont cités en exemple – peut avoir **un effet contre-productif** (jeter à l'abri des contrôles, payer l'amende et recommencer).

Une pédagogie à renforcer

Domine parmi les échanges et témoignages recueillis, la nécessité de constituer aussi un socle de connaissance sur les conséquences négatives associées aux gestes des jeteurs, d'un point de vue environnemental et sanitaire. Au-delà, le besoin de déconstruire le présupposé selon lequel les gestes – parfois perçus comme anodins quand il s'agit de petits déchets – ont peu d'impact sur l'environnement est important, avec l'idée de continuer à convaincre au contraire sur l'idée que « *chaque geste compte* ». Puisque la quasi-totalité des Français en sont persuadés (96% sont d'accord avec l'affirmation « *en matière de déchets, tous les petits gestes sont importants* », dont 75% de « *tout à fait d'accord* »), il reste à faire comprendre et faire connaître le circuit du déchet – chaque type de déchet, y compris les plus petits – dès lors que la main l'abandonne.

BON À SAVOIR : 80 % des déchets marins ont été abandonnés sur terre

Un fond marin tapissé de détritus en tous genres, telle est la réalité qui se cache sous la surface des océans. Ces apports en déchets marins proviennent dans une large majorité de la terre ferme, de déchets jetés en dehors d'une poubelle à parfois plusieurs centaines de kilomètres de la mer. C'est en grande partie ces comportements négligents qui sont à l'origine du 7^e continent et notamment de la pollution plastique.

OBSERVATOIRE GESTES PROPRES : 1 MILLION DE TONNES DE DÉCHETS ABANDONNÉS CHAQUE ANNÉE EN FRANCE

Environ 1 million de tonnes de déchets abandonnés chaque année

D'après les estimations de Gestes Propres, les déchets sauvages abandonnés en France s'élèvent à environ 1 million de tonnes, soit 100 Tours Eiffel. Ce chiffre a été estimé en s'appuyant sur deux indicateurs distincts : l'un issu d'études universitaires et l'autre d'un ratio proposé par l'ADEME. Le premier estime le flux de déchets abandonnés grâce à un taux de fuite dans l'environnement, égal à 2% de la production globale de déchets, soit environ 760 000 tonnes en France sur une année. Le deuxième indicateur, élaboré par l'ADEME, repose sur l'estimation du flux de déchets abandonnés évaluée grâce à un ratio de production, arrivant à un résultat de 1,4 million de tonnes de déchets abandonnés en France.

Une année 2020 atypique

Si l'année 2020, marquée par la crise sanitaire a généré une baisse des quantités de déchets abandonnés dans certaines zones, elle a généré une augmentation significative dans d'autres (masques, gants, déchets hors domicile ...).

Par exemple, la baisse importante du nombre de touristes dans des zones telles que les littoraux et les stations de ski a conduit, selon les acteurs de l'entretien de ces zones, à une diminution des quantités de déchets abandonnés.

En revanche, les quantités de déchets aux abords des routes et dans les villes sont en augmentation (selon plusieurs Direction Interdépartementale des Routes) car, même si la fréquentation des routes a chuté pendant les périodes de confinement, la consommation de repas à emporter (type fast-food) a fortement augmenté durant ces périodes et leurs déchets abandonnés corolaires.

Un autre constat important des Directions Interdépartementales des Routes OUEST et EST indique qu'un nombre croissant de sacs-poubelles est déposé sur les aires des routes, en particulier celles à proximité des collectivités pratiquant la taxe incitative pour les ordures ménagères. Ce constat constitue un rappel sur la nécessité d'accompagner les usagers lors de changements dans les modes de collecte et/ou de tarification.

Bon à savoir : la définition de « déchets sauvages (ou abandonnés) » retenue est celle donnée par l'ADEME dans son rapport « Caractérisation de la problématique des déchets sauvages » :

Cette définition regroupe, par exemple :

- Les mégots jetés sur la voirie et autres déchets diffus
- Les encombrants déposés et ramassés en dehors des périodes de collecte
- Les déchets verts déposés en forêts
- Les déchets abandonnés aux abords des déchèteries
- Les détritus ramassés en pied de points d'apports volontaires de déchets par les services de nettoiement
- Tous types de déchets trouvés en dehors des zones urbaines, dans les bois, cours d'eau, etc.

Cette définition inclut donc des déchets souvent collectés par les services de nettoyements publics (débordements de colonnes d'apports volontaires par ex.). Bien que collectés, ces déchets représentent trois problèmes majeurs :

1. Tout déchet abandonné en dehors du dispositif de collecte adéquat voit augmenter son risque de rester durablement dans l'environnement et d'arriver à l'océan (emporté par le vent, par des animaux, par des activités humaines, etc.)
2. Cette collecte par les services de nettoiement est bien plus onéreuse pour le service public
3. Le caractère diffus et souillé des DS empêche de facto le geste de tri et leur recyclage

Près de 88 000 tonnes de déchets abandonnés présents sur les routes, dans les cours d'eau, sur le littoral et en montagne

D'après les informations collectées, Gestes Propres estime à près de 88 000 tonnes la quantité de déchets abandonnés présente sur les routes, dans les cours d'eau, sur le littoral et sur les pistes des stations de montagne en 2020.



À noter : dans un processus d'amélioration continue, l'association optimise chaque année sa méthode d'évaluation. Une première approche permet de mesurer l'ampleur de la situation en tonnage. Une seconde approche, ciblant 4 types d'espaces pour lesquels nous disposons de données assez fiables, vise à terme à évaluer les évolutions comportementales et l'efficacité de la sensibilisation. Cette estimation permet aussi d'identifier les espaces les plus touchés pour mieux cibler les mesures de prévention nécessaires.

Les incertitudes sont nombreuses mais un état des lieux reste nécessaire pour développer la prise de conscience de chacun et mieux identifier les sites les plus sensibles.

Il faut noter que les différentes zones d'abandon de déchets s'alimentent les unes les autres, la problématique des déchets abandonnés reste donc globale, complexe et pauvre en données solides.

Sur les routes : près de 77 000 tonnes de déchets abandonnés

Au total, sur l'ensemble des routes de France métropolitaine, **76 970 tonnes** de déchets ont été abandonnés en 2020, soit **193 kg/km** et **1,18 kg/hab.** (*pour environ 400 000 km de routes*).

Routes départementales

Les quantités de déchets ramassés au bord des routes de 14 départements obtenues après recherches ainsi que des données fournies par les départements de l'Aube et des Pyrénées-Orientales, nous permettent d'estimer une quantité de déchets de **82 kg/km**. Étendu au 377 000 km de routes, en tenant compte de la population des départements nous estimons à **30 832 tonnes** et **0,47 kg/hab.** la quantité totale de déchets abandonnés sur les routes départementales en 2020.

Routes nationales et autoroutes non-concédées

Les données relatives aux quantités de déchets des routes nationales et autoroutes non concédées, proviennent de bilans et communiqués de presse de quatre DIR : DIR Est, DIR Nord-Ouest, DIR Centre-Est et DIR Ile-de-France.

L'extrapolation appliquée à l'ensemble du réseau routier national, tient compte du trafic moyen journalier annuel (nombre de véhicules moyen pour une journée sur une portion de route lissée sur une année), et de la longueur du réseau routier de chaque DIR (sauf IDF¹) et nous permet d'obtenir une estimation de **2 689 kg/km** (*environ 10 900 km de routes*) de déchets abandonnés sur le réseau routier national et autoroutes non concédées de France métropolitaine, soit **29 364 tonnes** et **0,45 kg/hab.** de déchets au total.

Autoroutes concédées

Selon la « Fondation VINCI Autoroutes » : **25 tonnes** de déchets abandonnés ont été ramassés chaque jour le long des autoroutes gérées par l'entreprise, soit **9 125 tonnes** en 2020. Les données sur les longueurs et le trafic du réseau autoroutier national, du rapport d'activité 2020 de l'ASFA (*Association des Sociétés Françaises d'Autoroutes*) nous permettent après extrapolation des données d'estimer à **1 825 kg/km** de déchets abandonnés, soit un total de **16 674 tonnes** et **0,26 kg/hab.** (*environ 9 200 km d'autoroutes*).



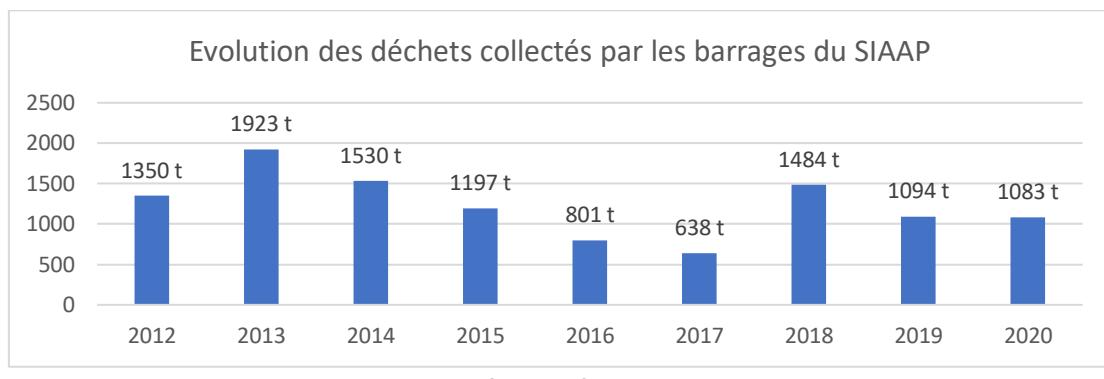
¹ La quantité de déchets correspondant à la région Ile-de-France (DIRIF) étant très différente du reste du territoire, elle n'a pas été prise en compte dans l'extrapolation, mais ajoutée au total des autres DIR.

Dans les cours d'eau : près de 10 000 tonnes de déchets abandonnés

Pour l'ensemble des cours d'eau de France, nous obtenons une estimation de **9 765 tonnes** de déchets abandonnés pour *505 000 km de cours d'eau (supérieurs à 100km)*, soit un ratio de **0,15 kg/hab.**

Déchets flottants « principaux cours d'eau »

D'après le SIAAP (Syndicat Interdépartemental pour l'Assainissement de l'Agglomération Parisienne), qui dispose de 25 barrages flottants installés sur un linéaire de 95 km sur la Seine et la Marne, 1 083 tonnes de déchets flottants ont été récupérés en 2020. Le dernier de ces barrages se situe à la Frette-sur-Seine (95) et couvre le bassin hydrographique « Seine Amont », peuplé de près de 13 000 000 d'habitants.



On estime donc une quantité moyenne de déchets flottants à 84,11 tonnes par million d'habitants (t/Mhab.) pour les principaux cours d'eau. Ce ratio est multiplié par l'ensemble de la population de la Métropole, soit 65 235 843 habitants.

On obtient alors une estimation totale de **5 487 tonnes** de déchets flottants, soit un ratio de **0,08 kg/hab.**

Déchets flottants « petits cours d'eau »

La SIARJA (Syndicat mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière Juine et de ses affluents), qui dispose de 10 points de collectes ainsi que d'un barrage flottant à la sortie de la ville d'Etampes (Essonne, 91), a récupéré 3 tonnes de déchets flottants d'origine anthropique en 2020. Le bassin versant en amont du barrage d'Etampes compta 45 752 habitants.

On estime donc une quantité moyenne de déchets flottants à 65,57 t/Mhab. pour les petits cours d'eau. Ce ratio est multiplié par l'ensemble de la population de la Métropole, soit 65 235 843 habitants.

On obtient alors une estimation totale **4 278 tonnes** de déchets flottants, soit un ratio de **0,07 kg/hab.**

env. **10 000 t**
flottent sur nos
COURS D'EAU



0,15 kg/hab

Sur les littoraux : environ 650 tonnes de déchets abandonnés

La Plateforme "ZéroDéchetSauvage", créée par l'association MerTerre avec le soutien du Muséum d'histoire naturelle et du ministère de la Transition écologique, a mutualisé sur 2020 les données de 61 opérations de nettoyage menées par 27 associations ou organismes sur 63,5 km de plages du littoral français. Ces opérations ont collecté au total 13,18 tonnes de déchets sauvages et marins échoués. Par ailleurs, le SML (Syndicat Mixte du Littoral Landais) annonce une collecte de 48,53 tonnes sur 106 km de son littoral.

A partir de ces données, une moyenne nationale est établie tenant compte d'une collecte totale de 61 710 kg sur 169,5 km, soit **364 kg/km**.

D'après les données du portail Geolittoral et du Réseau National des Observatoires du Trait de Côte, le linéaire total des côtes sableuses de France métropolitaine a été estimé à **1 815 km**.

Extrapolé à l'ensemble du territoire, on obtient une évaluation totale de **661 tonnes** de déchets sauvages et marins sur nos littoraux.



A noter : Seules les côtes sableuses (environ 1/3 du littoral), ont été prises en compte, en considérant que les opérations de nettoyages ayant fourni les données utilisées ne sont pas représentatives des côtes rocheuses ou artificialisées. Par ailleurs, la part de déchets produits à l'étranger et charriés par l'océan sur les côtes française est inconnue.

Sur les pistes des stations de montagne : plus de 450 tonnes de déchets abandonnés

La plateforme ZéroDéchetsauvage, pour ces terroirs de montagne partage les données de l'association Mountains Riders qui, au cours de ses opérations de nettoyage dans 7 stations de ski a collecté **2 351 kg** de déchets abandonnés sur un linéaire de piste de ski de **23,5 km**, soit une moyenne de **100 kg/km**.

Extrapolé à l'ensemble du domaine skiable français qui s'étend sur **4 542 km** (source : skiinfo.fr), nous obtenons une estimation totale de **454 tonnes** de déchets abandonnés chaque année sur nos pistes de ski, soit **moins de 0,01kg/hab**.



Remerciements

Pour avoir rendu ce travail d'évaluation des déchets abandonnés possible, Gestes Propres souhaite remercier ses sources :

L'ADEME, l'INSEE, ECOGEOS, Jambeck & al., Keep America Beautiful, MSW Consultants, la Région Ile-de-France, l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine, les conseils départementaux des Ardennes, de l'Aube, du Calvados, de l'Eure, du Finistère, du Loiret, de la Manche, de la Meurthe et Moselle, de la Meuse, de la Moselle, de l'Oise, des Pyrénées Orientales, du Vaucluse, des Vosges, la Collectivité Européenne d'Alsace, les Directions Interdépartementales des Routes de l'Est, du Nord-Ouest, du Centre-Est, d'Ile-de-France, le Ministère de la Transition Ecologique, la Fondation Vinci Autoroutes, l'Association des Société Française d'Autoroute, Romain Tramoy et le LEESU, Zéro Déchet Sauvage, le Syndicat Mixte du Littoral Landais, le SIAAP, le SIARJA, Mountain Riders, Explore & Preserve, 1 déchet par jour, l'Association des Cabanonniers de la Calanque de Marseilleveyre, Chercheurs en herbe, le CIETM, CIQ Samena, Clean my Calanques, le CNPRS, le CPIE bassin de Thau, Environat, Explore & Preserve, le Festival de plongée du Var Environnement, l' Institut Universitaire Européen de la Mer, LABELBLEU, les excursionnistes marseillais, les perles de la Cote Bleue, la LPO Occitanie, Mare Vivu, MerTerre, NaturDive, le Parc naturel régional de Camargue, Planète Mer, Projet Azur, Sea Shepherd Marseille, l'Union Nautique de Port-Miou et des Calanques, et Watch The Sea.

GESTES PROPRES PREND UNE NOUVELLE DIMENSION POUR SES 50 ANS

GESTES PROPRES RENFORCE SA REPRÉSENTATIVITÉ : UNE NOUVELLE GOUVERNANCE INTÉGRANT COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET ESPACES NATURELS

Un nouvel élan pour Gestes Propres

Le 12 février 1971, l'association *Progrès et Environnement* voyait le jour ! Elle créait la marque « Vacances Propres », qui allait devenir « Gestes Propres ». Son but : « étudier les méthodes et promouvoir toutes actions propres à assurer la protection de l'environnement ». 50 ans plus tard, la mission de cette association pionnière et visionnaire est plus que jamais d'actualité. C'est pourquoi elle a décidé de prendre une nouvelle dimension, en associant ses partenaires historiques à ses décisions stratégiques.

Gestes Propres a donc engagé un chantier de réforme de sa gouvernance. Lors de son Assemblée générale du 11 juin 2021, l'Association a célébré ses 50 ans en votant à l'unanimité de nouveaux statuts. Les acteurs avec lesquels elle travaille depuis ses débuts à la co-construction de toutes ses actions vont officiellement intégrer son Conseil d'Administration l'an prochain. Aux côtés des entreprises et des éco-organismes, figureront donc pour la première fois des représentants de collectivités territoriales ainsi que des espaces naturels.

Ces derniers, déjà impliqués sur le plan opérationnel, pourront directement participer aux décisions stratégiques du Conseil d'Administration de l'association. Ils seront regroupés dans un nouveau collège : « Territoires et espaces naturels ».

Un Comité d'Orientation en cours de création

De plus, un Comité d'Orientation sera bientôt intégré aux instances de l'association. Il aura pour vocation de renforcer les liens existants entre l'Association et l'ensemble de ses parties prenantes pour permettre la construction et la conduite de projets efficaces et en prise avec les enjeux et attentes de la société en matière de lutte et de prévention contre la prolifération des déchets sauvages et marins.

Il sera force de propositions et éclairera l'Association sur les attentes des différentes parties prenantes en matière de recherche, d'expertise scientifique et sociale ou d'innovation.

Ce comité sera donc constitué de membres issus d'entreprises et d'éco-organismes, d'associations d'élus de collectivités territoriales, d'espaces naturels, d'associations ou ONG environnementales, d'associations familiales ou de consommateurs et d'experts.

Il sera aussi le moyen de renforcer la contribution de Gestes Propres dans le débat public avec la représentativité de l'ensemble des acteurs sur les enjeux liés aux déchets abandonnés. Il pourra ainsi par exemple proposer et présenter des études scientifiques et psychosociales afin de mieux appréhender le contexte scientifique et sociétal dans lequel l'Association évolue. Ce comité sera donc force de proposition et de conseil afin de guider les décisions de l'Association.

Conviction, vision, mission, ambition : 4 piliers pour sa raison d'être

L'Association a également profité de ses 50 ans pour faire le point sur sa vision et son ambition au cœur de ses actions depuis ses débuts. Il s'agit en effet d'affirmer son combat quotidien contre les déchets abandonnés et de préparer l'avenir. Ainsi, à travers ses actions, Gestes Propres a clairement défini sa raison d'être :

« Gestes Propres, acteur pionnier et référent dans la lutte contre les déchets abandonnés, favorise la synergie de toutes les parties prenantes pour optimiser le sens et l'efficience des actions de prévention afin que le geste de jeter ses déchets n'importe où devienne inacceptable. »

Cette raison d'être se fonde sur 4 piliers :

Une conviction

A l'heure où les préoccupations écologiques (réchauffement climatique, multiplication des phénomènes atmosphériques extrêmes...) se doublent de peurs sanitaires (pollution de l'air, quête de produits sains, lutte contre la covid 19, etc.) le fléau des déchets abandonnés s'affirme plus que jamais comme un défi central et un défi de taille.

Une vision

Sans la mobilisation de toutes les parties prenantes et la synergie des actions conduites en territoires naturels et urbains, la lutte contre les déchets abandonnés ne peut avoir ni sens, ni efficience.

Une mission

Tout mettre en œuvre pour se mobiliser et favoriser la synergie des actions de lutte contre les déchets abandonnés dans un souci de sens et d'efficience, ce qui implique trois axes d'intervention.

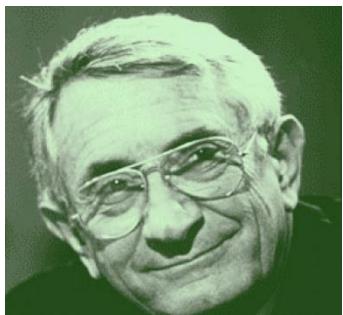
Une ambition

Être reconnu comme le satellite-support de tous les acteurs engagés dans la lutte contre les déchets abandonnés grâce auxquels le geste de jeter ses déchets n'importe où devient socialement et personnellement inacceptable.

1971 - 2021 : DES ACTIONS PORTÉES PAR DES FEMMES ET DES HOMMES DE CONVICTION

Les précurseurs-fondateurs

Antoine Riboud



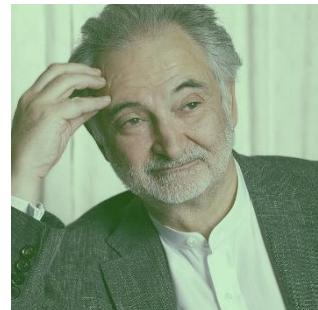
Antoine Riboud, ancien président de Danone, fût le fondateur en 1971 de l'association Progrès et Environnement et de sa marque "Vacances Propres" pour lutter contre les déchets abandonnés dans les espaces naturels.

Le mot d'ordre : prévenir, en facilitant, notamment aux côtés des collectivités, les gestes propres avec des sacs à rayures repérables de loin, désormais iconiques, et en lançant des campagnes de communication pour inciter les citoyens au bon comportement !

Antoine Riboud fut un pionnier de la RSE, dès 1971 il a compris la nécessité d'un engagement sociétal de toutes les parties prenantes avec une implication forte des marques aux côtés des collectivités et des citoyens sur ce qui est devenu un sujet de préoccupation et d'actualité majeure depuis une quinzaine d'années...

Jacques Attali

En 1971, l'écrivain, économiste et conseiller politique fait partie des membres fondateurs de l'association alors que l'écologie émergeait à peine dans le débat politique et public. Jacques Attali fait figure de pionnier aux côtés d'Antoine Riboud et des **onze** autres membres en créant la première association de protection de l'environnement dédiée à la lutte contre les déchets abandonnés. Il fait partie de ceux grâce à qui Gestes Propres est devenue l'association de référence sur le sujet.



Les ambassadeurs : promoteurs de la responsabilisation de chacun



Catherine Chabaud 2013-2014

Catherine Chabaud est une journaliste et navigatrice française. Elle est la première femme à avoir terminé un tour du monde à la voile, en solitaire, en course et sans escale, lors de la troisième édition du Vendée Globe (1997). Elle a notamment cofondé la plateforme Océan et Climat et lancé une initiative pour faire reconnaître "l'océan comme un bien commun de l'humanité". Elle a également été conseillère au Conseil économique et environnemental puis déléguée à la mer et au littoral au sein du ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer. Aujourd'hui elle exerce la fonction de députée européenne.

Jean-Louis Etienne 2014-2015

Médecin spécialiste de nutrition et de biologie du sport, Jean-Louis Etienne a participé à de nombreuses expéditions pour faire connaître les régions polaires et comprendre le rôle qu'elles jouent sur la vie et sur le climat de la terre. En 1986, il est le premier homme à atteindre le pôle Nord en solitaire, tirant lui-même son traîneau. Sa prochaine expédition qui devrait débuter fin 2023 pour une durée de 2 ans, consistera à récolter des données à bord du Polar Pod, une plateforme océanographique habitée, spécialement conçue pour dériver autour de l'antarctique, pour mener de multiples recherches scientifiques sur la faune polaire, le climat et plus globalement sur l'environnement.



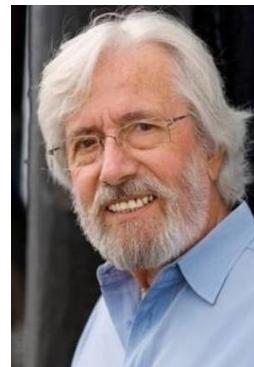
François Galgani 2015-2016 et 2019-2020

François Galgani, océanographe, spécialiste des déchets marins, a travaillé dans différents laboratoires français et internationaux. Avec plus de 30 ans de recherche en océanographie et sciences de l'environnement, il est actuellement responsable du site de l'IFREMER en Corse. Il est aussi expert pour les déchets marins auprès du ministère de la Transition écologique et responsable d'un groupe européen en support à la directive-cadre stratégie pour le milieu marin, il coordonne les groupes scientifiques internationaux spécialisés de la Commission Océanographique internationale, du plan d'action des Nations Unies pour la Méditerranée et des groupes scientifiques des commissions scientifiques pour l'Atlantique Nord et pour la méditerranée. Depuis août 2019, il est membre de la mission "Healthy oceans, seas, coastal and inland waters" de la Commission européenne. Ambassadeur à 2 reprises de Gestes Propres il est aussi le parrain de l'opération « Je navigue, je trie » et rappelle souvent : « Chaque année, 15 à 20 millions de tonnes de déchets de tous types sont déversées dans les mers et les océans, dont 4 à 12 millions de tonnes de plastiques, couramment rapportés à une moyenne de 8 millions ».

Jean Michel Cousteau 2016-2017

Jean-Michel Cousteau a effectué sa première plongée dès l'âge de 7 ans.

En 1999, il a fondé l'Ocean Futures Society, une organisation dédiée à la protection des milieux marins et à l'éducation qui réalise des programmes éducatifs, mène des recherches et établit une politique éthique de conservation de l'environnement. Jean-Michel Cousteau a réalisé en 2016 ODYSSEA 3D, un film exceptionnel qui vise à faire découvrir au grand public les merveilles de nos océans et l'urgente nécessité de les préserver.





Rémi Camus 2018-2019

Rémi Camus est l'aventurier des temps modernes qui a remporté l'émission Wild de course de survie en 2018. Son objectif est de préserver la ressource la plus rare et la plus fragile : l'eau. En 2011, il traverse en courant l'Australie du sud au nord en solitaire et en autonomie totale. En 2013, il descend le Mékong à la nage, du Tibet au Vietnam. Il sensibilise les populations du Mékong qui entendent parler d'écologie pour la 1^{ère} fois. En 2018, Rémi réussit une expérience inédite dont Gestes Propres fut partenaire : le tour de France à la nage, 2 650 kilomètres de côtes françaises avec à chaque étape une rencontre avec des concitoyens pour échanger sur l'état des eaux et leur fragilité. Conférencier, il partage avec tous les publics ses expériences, et sensibilise aux causes qui lui sont chères : « *Ce qui se passe là-bas nous concerne ici et inversement* ».

Ludovic Franceschet 2021-2022

Agent d'entretien à la mairie de Paris : un nouvel ambassadeur engagé au quotidien (cf. page 24)



DES PROJETS INNOVANTS AU CŒUR D'UN PUISSANT DISPOSITIF

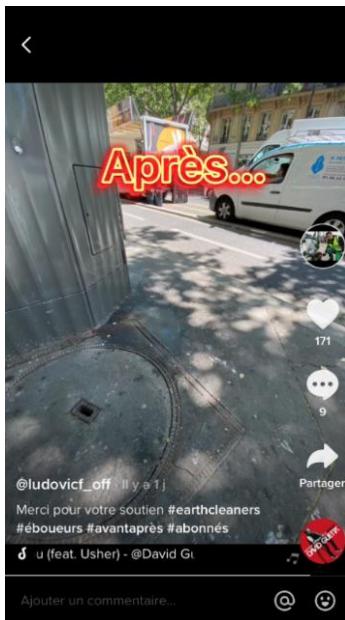
UN NOUVEL AMBASSADEUR ENGAGÉ AU QUOTIDIEN : LUDOVIC FRANCESCHET « EARTH CLEANER »

Pour ses 50 ans, Gestes Propres a choisi un Ambassadeur qui symbolise les conséquences concrètes des comportements incivils : la saleté et l'irrespect auxquels les agents des collectivités remédient au quotidien. Gestes Propres sait aussi que le nettoyage fait partie intégrante des solutions préventives, la propreté appelant la propreté.



Agent éboueur-balayeur à la Mairie de Paris, Ludovic Franceschet, alias « Earth Cleaner », mène des actions de sensibilisation sur les déchets abandonnés tout en travaillant. Passionné par son métier, Ludovic partage son quotidien sur les réseaux sociaux avec pour objectif de sensibiliser les jeunes en particulier. Il est ainsi devenu en peu de temps une personnalité hors du commun suivie par plus de 170 000 fans sur Tik Tok et il enregistre près de 6 500 abonnés sur Twitter : @ludovicf_off, également actif sur Instagram.

Son objectif est simple : éveiller les consciences, en particulier les plus jeunes, sur le comportement de chacun pour préserver notre environnement et lutter à la source contre l'incivisme. Invité des plateaux télé, de radios, Ludovic ne manque pas une seule occasion qui lui permette de sensibiliser le grand public.



Il vient en particulier de lancer le « Earth Cleaners Tour », des rendez-vous de ramassages de déchets et de dépollution organisés à la demande de ses followers dans les villes de France.

Sensible au discours de Ludovic, en accord avec son ADN et sa mission, Gestes Propres l'a choisi comme Ambassadeur pour porter haut et fort ses messages et témoignages authentiques. Il va pouvoir ainsi renforcer son initiative et disposer des outils de sensibilisation de l'Association.

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES : UNE EXPÉRIENCE PILOTE POUR UN PLAN DE PRÉVENTION À 360°

Mise en œuvre par Gestes Propres et l'association Rudologia, qui réunit et fédère les acteurs de la filière déchets, l'expérimentation du plan local de prévention des déchets abandonnés à 360° est porté par l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF). Il bénéficie des soutiens financiers du Ministère de la Transition écologique, d'Alcome et de Citeo ainsi que de leur expertise. Il s'agit d'une démarche globale qui s'attache à mutualiser l'ensemble des solutions de prévention sur un territoire. L'expérience pilote sera lancée avec 5 communes dès 2022. Convaincus que la prévention, plus que le curatif, est la meilleure solution pour demain, il s'agit de s'attaquer au problème en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire et en intervenant sur chaque élément de la solution. Ce plan se décline en 5 axes qui seront développés tout au long de l'expérimentation :

- La mobilisation des acteurs locaux : citoyens, écoles, associations, commerçants...
- L'optimisation des dispositifs de collecte pour faciliter les gestes propres et le tri en ville
- La communication et la sensibilisation des administrés par différents supports (affichage, digital, ateliers enfant...), des opérations citoyennes de nettoyage ...
- La mise en place de sanctions adressées aux jeteurs, avec une formation préalable des élus et des agents
- La mesure de l'efficacité du plan via des indicateurs sociétaux, de propreté et de moyens.

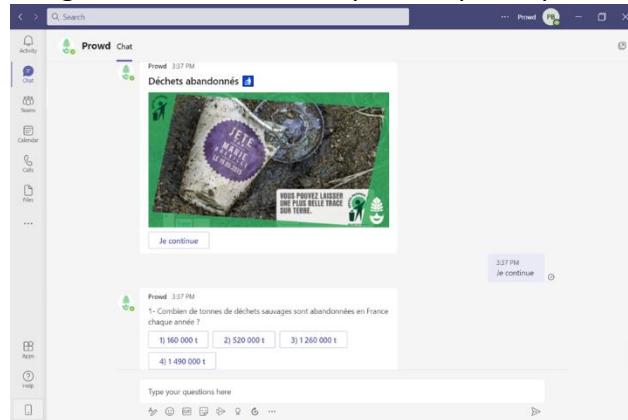
DE NOUVELLES ACTIONS SUR TOUS LES FRONTS



Entreprises : un chatbot pour sensibiliser vos salariés aux déchets abandonnés

Prowd aide les entreprises à mobiliser leurs collaborateurs sur leur démarche RSE et Développement Durable, grâce à un chatbot accessible sur Teams, Slack ou Google Chat. Gestes Propres a participé à la construction d'un parcours de sensibilisation dédié aux « Déchets abandonnés », combinant défis et quiz pour sensibiliser les collaborateurs et les inciter à adopter les bons comportements au quotidien.

beprowd.com/prowd-x-gestes-propres-sortie-dun-challenge-dechets-abandonnes/



Une contribution à la plateforme « zéro déchet sauvage »

Le réseau Zéro Déchet Sauvage rassemble et fédère, dans les territoires français et d'Outre-Mer, toute organisation ou partie prenante (associations à but non lucratif, acteurs publics, gestionnaires, établissements scolaires, entreprises, groupement d'entreprises) souhaitant contribuer à la réduction des déchets abandonnés qui terminent trop souvent leur parcours en mer.



Zéro Déchet Sauvage répond, avant tout, à l'envie commune d'unir les forces grandissantes, variées et complémentaires, pour être à la hauteur de ce défi et agir concrètement sur les causes et les effets de cette pollution. Son ambition est de réduire à zéro les déchets qui polluent la mer, les milieux aquatiques et les bassins versants.

Alignée sur les mêmes objectifs, Gestes Propres partage sur la plateforme internet de ce réseau l'ensemble de ses outils de sensibilisation depuis 2020. La plateforme rassemble de nombreuses ressources dans le domaine, propose une carte pour géolocaliser les actions menées, etc.

Cette plateforme Zéro Déchet Sauvage est coordonnée par l'association MerTerre qui l'a initiée. Elle a été co-conçue avec le Muséum national d'Histoire naturelle et financée par le ministère de la Transition écologique et la région Sud Provence Alpes-Côte d'Azur. Elle a été développée à partir de la plateforme pilote ReMed Zéro Plastique.

zero-dechet-sauvage.org/

La capture d'écran montre la page 'Carte des actions' de la plateforme. En haut, un menu avec les options 'CONNEXION' et 'CONNEXION' (avec un pictogramme). Ensuite, un menu horizontal avec 'LE RÉSEAU', 'ACTEURS & ACTIONS', 'SCIENCES PARTICIPATIVES', 'ACTUALITÉS', 'RESSOURCES', 'VOUS ÊTES...' et 'EN SAVOIR+'. En dessous, une barre de recherche 'Nom, Ville, Code postal...' et un bouton 'O'. Une carte de l'Europe et du Moyen-Orient montre des points de collecte de déchets marqués par des cercles colorés (verts, bleus, rouges). À droite de la carte, trois événements sont listés : 1. 'Opération nettoyage pour la biodiversité' à Paris le samedi 18.09.21 à l'Espace naturel sensible du Pouzols au bord de la Mosson. 2. 'World Clean up day à Frontignan' à Frontignan le samedi 18.09.21 à la Plage des Aresquier. 3. 'Seatrekking Parc des Calanques + îles (PACA)' à Marseille du samedi 11.09.21 au mardi 14.09.21 jusqu'à Port Miou (Cassis). Chaque événement a un bouton 'EN SAVOIR+'.

MONTAGNE : GESTES PROPRES EN PISTE POUR LES VACANCES DE NOËL

Cet hiver, environ 150 stations de montagne, réparties sur l'ensemble des 5 massifs montagneux français, sont mobilisées pour encourager les gestes propres, dont le geste de tri, auprès des vacanciers. Gestes Propres est en effet à leurs côtés pour rappeler à chacun l'urgence d'adopter un comportement civique et responsable, partout et tout le temps, pour éviter la prolifération des déchets abandonnés et stopper leur parcours jusqu'aux rives et océans.

Pour faciliter les gestes propres des skieurs, surfeurs et randonneurs, des milliers de sacs à rayures et des collecteurs dédiés sont installés dans les stations. Certains de ces équipements, type mini-chalets en mélèze ou en pin, sont fabriqués en France et spécialement étudiés pour s'intégrer au paysage montagnard.

En complément des dispositifs de collecte et de communication, quelques stations relayent le programme de sensibilisation « Gardez et triez vos déchets », spécialement dédié aux espaces naturels. Cet hiver, l'Association déploiera cette campagne, dans sa version montagne, sur une trentaine d'emplacements d'affichage stratégiques dans vingt stations. L'opération sera réalisée en partenariat avec Sitour France, spécialiste de l'affichage en stations de montagne et concrètement engagé dans le respect de cet environnement fragile.

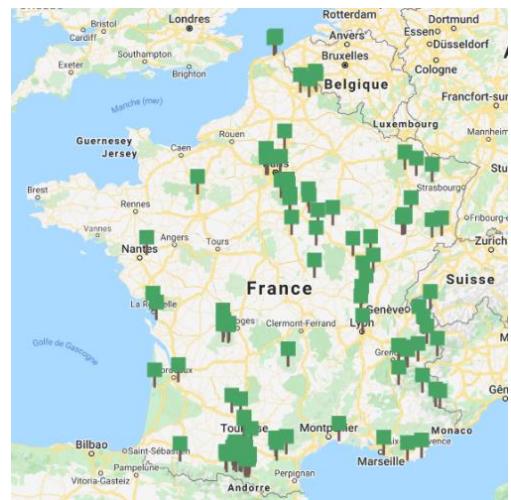


« GARDEZ ET TRIEZ VOS DÉCHETS » : UNE BELLE AVANCEE ET UN NOUVEAU CAP POUR 2022 !

« Gardez et Triez Vos Déchets », le programme de sensibilisation dédié à la prévention des déchets abandonnés dans les espaces naturels, s'envolera notamment pour l'outre-mer en 2022 avec la réalisation de deux nouveaux visuels dédiés à ces territoires et les premiers panneaux installés à Marie Galante (Guadeloupe). Il poursuivra également son déploiement dans les stations du littoral et de montagne, les Parcs Naturels, les sentiers balisés et quelques sites Natura 2000 traversés par le Tour de France, etc.

Lancé en 2019, le programme est d'ores et déjà bien implanté en métropole, avec 900 panneaux installés sur plus de 130 sites naturels. Il poursuit son développement via la plateforme de commande en ligne de Citeo, - quitri.com/espaces-naturels - et des opérations flash menées en collaboration avec Citeo et l'ANMSM (Association Nationale des Maires des Stations de Montagne), l'ANETT (Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques), Rivages de France et la Fédération des Parcs Naturels Régionaux. Une opération sur le Tour de France 2021 a également permis d'installer 2 panneaux sur 6 sites naturels-étapes du parcours. Des outils et guides d'utilisation pour comprendre le dispositif et son installation sont également mis à disposition des utilisateurs.

L'objectif de ce programme de sensibilisation in situ est de rendre le geste de jeter au sol inconcevable au regard de la nature en présence et d'inciter à remporter ses déchets et à les trier. Porteurs d'un message harmonisé sur le plan national et déclinés sur tous types d'espaces, les panneaux incitent les usagers à adopter le meilleur comportement avec leurs déchets : « Respectez la nature de ce lieu : gardez et triez vos déchets ». Le programme se décline en 10 visuels adaptés aux différents types d'espaces naturels : forêts, plages, berges, chemins côtiers, parcs, montagnes, paysages d'outre-mer.



DES KITS DE SENSIBILISATION POUR TOUS LES PUBLICS

Collectivités locales : un kit de sensibilisation

Un kit de sensibilisation personnalisable est mis à la disposition des collectivités partenaires pour sensibiliser leurs administrés et faire écho localement aux campagnes nationales de prévention tout en les personnalisant au nom de la commune ou de l'agglomération.

Ces partenaires disposent ainsi d'affiches personnalisables de la campagne, de fiches pédagogiques, de bannières web, d'une annonce presse pour leur journal municipal, de cartes postales des campagnes à distribuer, etc. Ils ont également à leur disposition l'atelier pédagogique dédié au 6-12 ans ainsi que le conte « les 6 petits déchets abandonnés ».

Opérations ponctuelles de nettoyage : un kit pédagogique et personnalisable

Gestes Propres met à la disposition des organisateurs de nettoyages un kit de sensibilisation avec des outils personnalisables et des éléments de langage pour compléter leurs évènements sur le plan pédagogique. Une checklist de l'organisateur pour une opération 100% sécurisée et efficace est également mise à disposition (réalisée par le Clean Europe Network avec Gestes Propres).



Écoles : un atelier spécifique dédié aux 6-12 ans



En 2021, Gestes propres a fait sa troisième rentrée auprès des élèves en mettant à la disposition des enseignants de primaire et des centres périscolaires un atelier pédagogique clé en main. Il s'agit de sensibiliser les enfants aux conséquences des gestes incivils et à la nécessité d'adopter les gestes propres, dont le geste de tri, pour éviter la présence de déchets abandonnés dans l'environnement. Cet atelier, co-signé par l'AMF, a été communiqué aux élus.

L'atelier a pour but de faciliter la sensibilisation des enfants sur ces sujets et notamment de rappeler les consignes de tri et leur finalité : débouchés du recyclage, économies, préservation des ressources naturelles... D'une durée de 30 min à 1 heure, il a été élaboré pour être animé avec grande facilité et sans connaissance particulière grâce à un guide de l'animateur étape par étape.

Jeune public : un conte pour sensibiliser les enfants à la lutte contre l'abandon des déchets

Le conte à lire, à écouter et à regarder met en scène les aventures de « 6 petits déchets abandonnés », avec un double niveau de lecture, à la fois enfantine pour les plus jeunes et plus interpellant pour les adultes. Grâce à son approche pédagogique et positive, ce conte rappelle l'ensemble des gestes propres de façon ludique. Les déchets sont personnifiés pour apporter une touche d'humour au récit. Tout commence avec Mireille la bouteille qui va successivement rencontrer Juliette la canette, José la petite brique de lait chocolaté, Victoire le mouchoir, pour finir avec Roberto le mégot... Ce conte a été réalisé par l'agence Brand Station, écrit par Laure Louette et illustré par Tofdru. Il est visible sur YouTube, lu par la comédienne Morgane Lombard, en cliquant [ici](#) et [et téléchargeable sur : lessixpetitsdechetsabandonnes.com](#)

Ce conte fait partie de la grande campagne de sensibilisation co-signée par l'AMF (Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité), le ministère de la Transition écologique et Citeo (Entreprise privée, agréée par l'État, en charge du tri, de la collecte et du recyclage des emballages ménagers et des papiers graphiques en France). Il bénéficie également de l'engagement de la Maison des Eaux Minérales Naturelles, du Syndicat des Eaux de Sources, de Boissons Rafraîchissantes de France et d'Unijus. Son objectif est de rappeler que chacun peut avoir un impact positif sur l'environnement grâce à un geste simple, responsable, écologique et civique : celui de jeter son déchet recyclable dans un bac de tri.

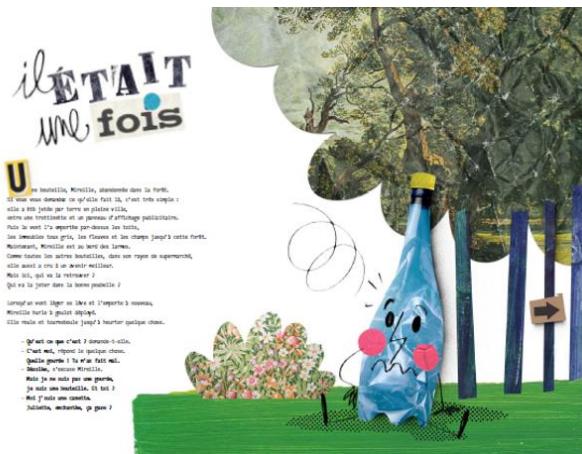


Photo : Tofdru

UN DISPOSITIF DE COLLECTE CONCRET ET EFFICACE

2021 : plus de 2 millions de sacs utilisés depuis janvier

Au-delà de sa campagne de sensibilisation, l'action de l'Association consiste à faciliter concrètement les gestes propres et de tri en déployant son dispositif de collecte sur le terrain, en partenariat avec plus de **1 000 collectivités locales** et de l'association des maires de France et des présidents d'intercommunalité ainsi que l'ANETT, l'ANMSM, l'APVF et Station Verte.

Depuis le début de l'année 2021, plus de 2 millions de sacs ont d'ores et déjà été commandés par les collectivités et les opérations partenaires.

- En 2020 : plus de 1,7 millions de sacs utilisés, par les collectivités territoriales, les manifestations et nettoyages partenaires, soit 17 000 tonnes de déchets collectés.



NOUVEAUTÉ 2021 : le cendrier de poche

En 2021, Gestes Propres a complété sa panoplie de matériel dédié à la propreté et au tri des déchets en proposant des cendriers de poche pour éviter la prolifération des mégots abandonnés. Il faut en effet savoir qu'un mégot met en moyenne 2 ans à se décomposer dans la nature et pollue 500 L d'eau.

Des sacs recyclés et recyclables

Les sacs « **GESTES PROPRES** » et « **GESTE DE TRI** », proposés par l'Association sont écoconçus, imprimés à l'encre à l'eau, composés à **80 % de matière recyclée et 100 % recyclables**. Gestes Propres s'est fixé pour objectif de proposer des sacs **100 % issus de matières recyclées dès 2022**.

Des collecteurs pédagogiques

Gestes Propres propose également des collecteurs pédagogiques, mentionnant clairement les consignes de tri pour accompagner les citoyens dans le choix de la bonne poubelle et un « Merci ! » pour le bon geste. Sur les 10 dernières années, plus de 30 000 collecteurs Gestes Propres ont été mis en place.



CAMPAGNE 2021 : PREMIERS RETOURS MARQUANTS

CAMPAGNES D'AFFICHAGES : 2 MILLIARDS DE VUES EN 2021

Les campagnes « Sirène / prévention des déchets marins » et « Covid 19 » ont été relancées en juillet 2021 sur 24 000 faces dans toute la France, soit près de 2 milliards de vues estimées. Une visibilité possible grâce au partenariat de l'Association avec l'UPE-la majorité de leurs membres- et d'autres afficheurs volontaires pour s'impliquer dans la cause.

Les déchets marins en ligne de mire

Gestes Propres a choisi de continuer à sensibiliser les citoyens sur l'impact en mer des déchets jetés à terre pour leur faire prendre conscience des lourdes conséquences de ces gestes incivils. Cet été, elle a ainsi renouvelé sa campagne d'affichage, également déployée en digital, montrant une sirène assise sur un rocher au fond de l'océan entourée de déchets. Le slogan souligne :

« Les sirènes n'existent pas. Les poubelles si. »

et rappelle **« Les déchets marins ont le plus souvent été jetés sur terre ».**



La campagne a été très largement diffusée tout l'été par 10 afficheurs partenaires de Gestes Propres et sur les réseaux sociaux. L'affiche a ainsi été déployée sur 20 000 faces, en métropole et à La Réunion. La campagne a été relayée sur Facebook, Instagram et Twitter pour environ 15 700 personnes touchées.

Covid-19 : sensibilisation aux masques abandonnés

Négligemment abandonnés sur les trottoirs, routes, chemins, en forêt... les masques, gants ou lingettes usagés sont devenus, partout en France, sources de pollution supplémentaire et de risque sanitaire. L'Association a décidé de s'attaquer à ce fléau dès le printemps 2020 et l'a reconduite cette année.



Cette campagne d'actualité, développée par l'agence Les Présidents, est diffusée partout en France depuis l'été.

Ce visuel et les 2 autres déclinés pour les espaces naturels ont également partagés sur les réseaux sociaux de Gestes Propres et de ses partenaires, atteignant environ 525 000 personnes.

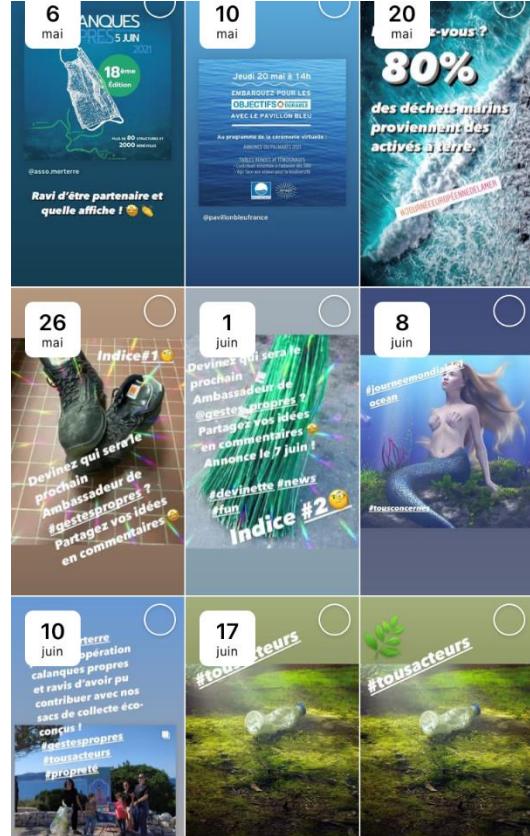


UNE PRÉSENCE RENFORCÉE SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX !

Gestes Propres dynamise sa sensibilisation sur les réseaux sociaux avec près **400 publications qui ont totalisées 5,4 millions d'impressions** sur Instagram, Twitter et Facebook, qui compte notamment plus de 14 400 fans et un nombre de personnes touchées en hausse de +50 400 par rapport à 2020. De plus, des contenus sont partagés avec le nouvel ambassadeur de l'Association : Ludovic Franceschet. Son concours et sa notoriété renforcent la sensibilisation de l'association et apportent une note concrète et dynamique avec une belle visibilité et un taux d'engagement plus fort des internautes.

Gestes Propres anime ses réseaux sociaux tout au long de l'année avec de nombreuses publications en prise directe avec l'actualité.

Gestes Propres ne manque en effet aucune occasion pour sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux et aux bons gestes. Ainsi, Gestes Propres adapte ses contenus et ses formats (vidéos, images, GIF, stories ...) en fonction de la saisonnalité et n'hésite pas à partager les actualités qui nous font avancer !



JE NAVIGUE JE TRIE : 72 PORTS EMBARQUÉS

Pour sa 11^e édition, « Je Navigue, Je Trie » a accueilli 18 ports supplémentaires cet été 2021. Au total, le dispositif a été déployé dans **72 ports**, dont 5 italiens et 2 monégasques pour lutter spécifiquement contre les déchets marins et inciter au recyclage. En 2022, le dispositif sera également déployé dans des ports insulaires en outre-mer et au large de la métropole. La sensibilisation aux mégots sera renforcée avec le soutien d'Alcome.

En effet, rapporter les déchets au port et les trier est le double objectif de cette opération qui permet aux ports participants d'offrir à leurs plaisanciers un véritable dispositif incitatif et facilitateur de collecte trilingue (français, anglais, italien), signalé par des affiches et pavillons. Des cabas réutilisables dédiés au tri des emballages recyclables (avec rappel des consignes) leur sont remis et chaque port met à leur disposition un distributeur de sacs poubelle (30L) pour un self-service 24/24. Pour cette nouvelle édition les ports ont également pu distribuer des cendriers de poche aux amoureux de la mer et des affiches expliquant clairement les consignes de tri étaient installées dans les locaux poubelle des ports.

Les équipes des ports assurent également une mission de sensibilisation pour laquelle l'Association met à leur disposition des éléments de langage.



L'opération est réalisée en partenariat avec Citeo, le ministère de la Transition écologique, le label Pavillon Bleu ainsi que le Groupe Barbier, leader dans la fabrication de films polyéthylène destinés à l'agriculture, l'industrie et le commerce et fabricant des sacs poubelle éco-conçus de Gestes Propres (composé de 80% de matière recyclée, imprimés à encre à l'eau).

2021 : 366 000 plaisanciers sensibilisés

L'opération 2021 a connu un véritable succès et a permis de sensibiliser 366 000 plaisanciers au tri des déchets à bord, mais surtout à ne rien jeter en mer !

En 2021, 46 000 cabas réutilisables dédiés au tri des emballages recyclables ont été distribués et 93 000 sacs poubelle pour les autres déchets ont été distribués aux navigateurs de l'été.

DES ÉVÉNEMENTS DANS TOUTE LA FRANCE

Gestes Propres dans la boucle pour protéger les espaces naturels traversés !



Du 26 juin au 18 juillet, Gestes Propres a accompagné le Tour de France 2021. Le dispositif mis en place par l'Association entre dans le cadre du « programme déchets » de la course. 53 000 sacs, composés à 100% de plastique recyclé, créés spécialement, sur le modèle des sacs Gestes Propres, ont été mis à la disposition des spectateurs et des suiveurs du Tour.

Ces sacs sont déclinés en 3 couleurs : gris (déchets non recyclables), jaunes (déchets recyclables) et verts (verre pour recyclage). Ils sont accompagnés de consignes de tri illustrées de façon très explicite sont bilingues (français et anglais) pour s'adresser au public international du Tour.

Cette année, le Tour de France a également décidé de s'impliquer concrètement dans le programme « Gardez et triez vos déchets ». Cette opération s'inscrit dans son engagement en faveur de la protection des espaces naturels, en lui permettant de sensibiliser les spectateurs du Tour et les usagers de ces espaces sensibles tout au long de l'année. Les organisateurs vont ainsi équiper 6 sites de la boucle avec 12 panneaux (bilingues) du dispositif :

- Brest
- Perros Guirec
- Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan
- Parc Naturel Régional du Morvan
- Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux
- Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes



32 000 sacs pour le Festival d'Avignon

Du 5 au 25 juillet, environ 50 000 visiteurs par jour ont été incités aux gestes propres et de tri par les 32 000 sacs et les 160 doubles-collecteurs mobiles Gestes Propres mis en place sur les principaux sites du festival d'Avignon.

50 000 spectateurs sensibilisés aux Estivales de Volley des Côtes-d'Armor

Du 23 juillet au 1^{er} août, environ 50 000 spectateurs ont été sensibilisés et incités à bien jeter dans les 800 sacs Gestes Propres fixés aux poteaux de chaque filet et installés dans les villages et sur les plages.

**DES PARTENAIRES
DE PLUS EN PLUS NOMBREUX :
7 ARRIVANTS EN 2021**

50 ANS D'ACTIONS COLLECTIVES

Depuis sa création en 1971, l'objectif de GESTES PROPRES est d'agir en amont, et concrètement, sur la prévention des déchets sauvages et marins, en mobilisant tous les acteurs : citoyens, collectivités territoriales, entreprises, en associant le monde scientifique et d'autres ONG :

- **les citoyens**, qu'elle sensibilise par sa campagne nationale de communication, déclinée en affichage, sur les réseaux sociaux, par ses programmes ciblées « Gardez et tirez vos déchets » (espaces naturels), « Je navigue, je trie » (ports de plaisance / déchets marins), etc.
- **les territoires** : les communes et communautés de communes à qui elle propose un dispositif incitatif aux bons gestes et des outils pour relayer la campagne de sensibilisation, en partenariat avec l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité, l'Association des Petites Villes de France et l'Association des Maires de Stations de Montagne, l'Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques, Stations vertes.
- **les pouvoirs publics** : le ministère de la Transition écologique, très investi sur la protection de l'océan, est également associé à la campagne nationale et à l'opération « Je navigue, je trie » de l'association.
- **les gestionnaires d'espaces naturels** : GESTES PROPRES a créé un programme de sensibilisation spécifiquement dédié à ces espaces, avec le message « Respectez la nature de ce lieu : Gardez et triez vos déchets », coconstruit avec les gestionnaires de ces espaces, ONF, VNF, Rivages de France, Parcs Naturels Régionaux, FNE et Citeo.
- **les ONG** : FNE, Teragir avec Pavillon Bleu et Clef Verte, Mer-Terre, AVPU, Green-cross, etc. et tous les homologues européens de GESTES PROPRES, réunis au sein du Clean Europe Network, échangent et collaborent pour faire avancer ensemble la prévention des déchets sauvages et marins.
- **les entreprises** qui se préoccupent de la fin de vie de leurs produits lorsqu'ils sont consommés hors-domicile : Citeo (éco-organisme), Coca-Cola European Partners, Cristaline, Danone Eaux, Elipso, Haribo, Heineken, InterEmballage, Nestlé Waters, Nestlé France, Nestlé Chocolats, Les Mousquetaires, Leygatech, Pepsico et PlasticsEurope et Alcome (éco-organisme).



STOP AUX DÉCHETS ABANDONNÉS

LES PARTENAIRES DE GESTES PROPRES

Les entreprises, éco-organismes et organisations professionnelles partenaires



inter EMBALLAGE
Emballage responsable et solidaire



PEPSICO FRANCE

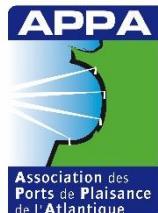


L'éco-organisme pour la réduction
des mégots dans l'espace public

Les partenaires institutionnels



Les partenaires espaces naturels, labels, fédérations sportives, ONG



SEPT NOUVEAUX PARTENAIRES EN 2021

ALCOME

NOUVEAU PARTENAIRE

Chaque année, 12% des cigarettes consommées en France sont jetées au sol de manière inappropriée dans l'espace public, ce qui représente 7,7 milliards de mégots. Pour répondre à cet enjeu sociétal et environnemental, Alcome devient le premier éco-organisme, agréé par les pouvoirs publics, à œuvrer en faveur d'une réduction significative des mégots mal jetés dans l'espace public. Sensibiliser est l'une de nos priorités, c'est la raison pour laquelle rejoindre Gestes Propres et son réseau nous semble incontournable pour contribuer et renforcer les programmes et campagnes de sensibilisation de l'association pour une prise de conscience collective qui conduise à une évolution pérenne des comportements.



ONF

NOUVEAU PARTENAIRE



Gestionnaire des forêts publiques, l'ONF a trois objectifs indissociables : produire du bois pour répondre aux besoins de la société, protéger l'environnement et accueillir le public.

Les forêts subissent très fréquemment des incivilités comme la dépose de dépôts sauvages. C'est pourquoi, l'ONF a souhaité rejoindre Gestes Propres afin de sensibiliser le public à la préservation de l'environnement.

RIVAGES DE FRANCE

NOUVEAU PARTENAIRE



Rivages de France souhaite proposer aux collectivités littorales des outils et solutions pour inciter le public à n'abandonner aucun déchet dans les espaces naturels, tout particulièrement sur le littoral.

L'Association Nationale des Élus des Territoires

Touristiques – ANETT

NOUVEAU PARTENAIRE



L'ANETT a pour but la défense et la promotion des intérêts des communes touristiques et des stations classées auprès des pouvoirs publics, avec leurs spécificités géographiques (littoral, thermal, montagne, outre-mer, rural ou urbain).

L'ANETT et Gestes Propres s'engagent à travailler conjointement sur la prévention des déchets sauvages et marins, notamment via le programme « Gardez et triez vos déchets » de Gestes Propres, ses campagnes de sensibilisation et outils pédagogiques (atelier junior, conte...) ainsi que son dispositif de collecte proposé aux communes et stations partenaires de l'ANETT.

Pepsico France

NOUVEAU PARTENAIRE



PEPSICO FRANCE

PepsiCo France est un acteur engagé dans l'économie circulaire des emballages, et porte la vision selon laquelle le plastique ne doit jamais devenir un déchet. Notre approche est fondée sur trois stratégies interconnectées : réduire la quantité de plastique utilisée, recycler plus de plastique pour soutenir une économie circulaire et réinventer les emballages plastiques que nous utilisons. Aux côtés de Gestes Propres, nous souhaitons accélérer la lutte contre les déchets abandonnés en impliquant l'ensemble des acteurs. Cette adhésion renforce notre engagement en matière d'information et de sensibilisation de nos consommateurs sur l'importance du geste de tri.

Station Verte

NOUVEAU PARTENAIRE

La Fédération des Stations Vertes agit depuis 1964 en faveur d'un tourisme à visage humain, de proximité, créateur de lien entre la nature, les Hommes et les terroirs.

La problématique des déchets abandonnés est une source de préoccupation constante pour les collectivités territoriales qui observent une recrudescence de ces déchets, un comportement de plus en plus décomplexé de leurs administrés et touristes et une appropriation en baisse des espaces publics. C'est pourquoi, la fédération des Stations Vertes et Gestes Propres s'engagent à travailler conjointement sur la prévention par des actions partenariales visant à impliquer les collectivités dans les différentes campagnes de sensibilisation lancées par Gestes Propres, à décliner au plus près des administrés et touristes.



Sea Plastics

NOUVEAU PARTENAIRE

Crée en 2016 par 3 étudiants d'AgroParisTech, SEA Plastics est une association qui contribue à la connaissance du monde marin et qui sensibilise aux problèmes environnementaux. Avec l'objectif commun de réduire l'impact négatif des déchets sur notre environnement marin, Sea Plastics et Gestes Propres, s'engagent à travailler conjointement sur la prévention des déchets sauvages et marins en Méditerranée.



DES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ENGAGÉS



L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE ET DES PRÉSIDENTS D'INTERCOMMUNALITÉ : PARTENAIRE HISTORIQUE DE LA CAMPAGNE GESTES PROPRES

LA PRÉVENTION EST L'AFFAIRE DE TOUS

Enlever des déchets abandonnés sur la voie publique fait partie du quotidien des communes et de leurs intercommunalités. Elles se sont organisées pour effectuer cette tâche dans les meilleurs délais à des coûts raisonnables. Inlassablement, les services propreté passent pour faire disparaître les traces des comportements inciviques, souvent dans l'indifférence de passants pour lesquels ces agents sont parfois devenus invisibles.

Dans cette lutte sans cesse recommencée, les services, les élus et leurs équipes ont l'impression d'être seuls. Or, la propreté des espaces publics, des jardins et des sites naturels est l'affaire de tous. Résidents comme professionnels, tous apprécient de vivre et de travailler dans un environnement propre. Les moyens opérationnels de nettoyer les espaces sont entre les mains des collectivités ou des gestionnaires, mais chacun peut sensibiliser à travers ses réseaux privés ou professionnels ; tous peuvent participer à la prévention des incivilités.

Afin de mieux connaître les méthodes les plus efficaces pour mobiliser l'ensemble des acteurs d'un territoire, l'AMF propose d'examiner les conditions de participation de la population, mais aussi des professionnels, dans 5 collectivités. L'AMF compte sur ses partenaires, en particulier sur « GESTES PROPRES », pour accompagner les collectivités volontaires dans cette démarche qui nous occupera toute l'année 2022. Pour la reconquête d'espaces publics propres, les communes et leurs intercommunalités ont besoin de l'aide de tous les acteurs de la société civile et économique. « GESTES PROPRES » permet de les mobiliser.

L'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF)

Crée en 1907, reconnue d'utilité publique dès 1933, l'Association des maires de France est aux côtés des maires et des présidents d'intercommunalité, dans le respect des valeurs et des principes qui ont prévalu depuis sa création : défense des libertés locales, appui concret et permanent aux élus dans la gestion au quotidien, partenariat loyal mais exigeant avec l'État pour toujours mieux préserver les intérêts des collectivités et de leurs groupements.

Près de 36 000 maires et présidents d'EPCI, assurent sa légitimité.

Reconnue comme une force de proposition et de représentation, l'AMF intervient comme interlocuteur privilégié des pouvoirs publics. Dans le cadre de leur activité de conseil et d'aide à la décision, les services de l'AMF exercent un suivi continu de l'actualité législative et réglementaire des collectivités. www.amf.asso.fr



Le ministère de la Transition écologique soutient la campagne Gestes Propres

Le Ministère de la transition écologique est très impliqué dans la lutte contre les déchets marins et les dépôts sauvages de manière plus générale, à travers notamment :

- **La Feuille de route pour l'économie circulaire du 23 avril 2018** qui prévoit des mesures pour soutenir les collectivités dans leurs actions contre les dépôts illégaux de déchets (notamment l'élaboration avec l'appui de Gestes Propres, d'un guide sur la prévention des abandons et dépôts de déchet, référençant des exemples de pratiques et d'outils existants sur le territoire) ;
- La loi anti-gaspillage pour une économie circulaire, adoptée le 10 février 2020, qui notamment :

- Complète la liste des produits en plastique à usage unique interdits (couverts, pailles, contenants alimentaires en polystyrène expansé, plastiques oxodégradables, etc.) ;
- Crée de nouvelles filières à responsabilité élargie du producteur (REP), notamment pour les produits du tabac et les déchets du bâtiment, et prévoit la prise en charge dans ce cadre d'une partie des coûts de ramassage des déchets abandonnés ;
- Simplifie les procédures de sanction existantes, renforce les sanctions pour les dépôts illégaux de déchets pour les rendre dissuasives, élargit le nombre d'agents habilités à sanctionner, et facilite l'identification des auteurs de dépôts sauvages ;
- Met en place progressivement une filière pollueur-payeur pour le secteur du bâtiment ;
- Prévoit l'installation de nouvelles déchetteries professionnelles afin d'augmenter le maillage territorial existant, et la reprise gratuite des déchets des professionnels en déchetteries lorsqu'ils sont triés (ferraille, bois, gravats, etc.) ;
- Prévoit l'obligation pour les sites manipulant des granulés plastiques industriels de mettre en place des équipements et procédures pour prévenir leur perte dans l'environnement, ainsi que des inspections régulières par des organismes certifiés indépendants.

- Le Programme National de Prévention des Déchets (PNPD 2014-2020) ;
- Les documents stratégiques de façade et du volet environnemental de leurs plans d'action au titre de la mise en œuvre de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin ;
- Le plan d'action « zéro déchet plastique en mer 2020-2025 » et sa feuille de route, visant notamment à :
 - Agir de façon préventive, en réduisant à la source les quantités de déchets entrant dans l'environnement ;
 - Réduire les transferts de macro-déchets vers le milieu marin par les cours d'eau et les réseaux de collecte des eaux usées et pluviales (quantification des macro-déchets charriés par les

- fleuves et les réseaux d'eaux usées et eaux pluviales et expérimentation de dispositifs de lutte contre les macro-déchets dans les systèmes de traitement des eaux usées et eaux pluviales) ;
- Inciter les ports de commerce, de pêche et de plaisance à améliorer le service de collecte et gestion des déchets ;
 - Mettre en place une filière de collecte et de valorisation des filets de pêche usagés ;
 - Mener des actions de sensibilisation et de prévention au niveau du grand public et des collectivités.
- Le programme de surveillance associé, pour suivre l'état des milieux marins et littoraux au regard de cette pollution par les déchets ;
 - La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (publiée au Journal Officiel du 18 août 2015) et la loi relative à la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (publiée au Journal Officiel du 9 août 2016).

Le Ministère de la transition écologique a également la responsabilité de mettre en œuvre la directive-cadre « Stratégie pour le milieu marin » qui vise l'atteinte du bon état écologique du milieu marin. L'absence de dommage et d'atteinte aux propriétés des milieux par les déchets marins constitue une composante structurante du bon état écologique. On estime que 80 % des déchets en mer viennent de la terre et sont en grande majorité (75 %) constitués de plastiques. Des actions concrètes sont donc menées pour suivre l'état des écosystèmes, pour mieux connaître les impacts des déchets et réduire au maximum les apports de déchets en milieux marins, en cherchant à agir le plus en amont possible en termes de prévention (pour éviter de générer des déchets) ou, à défaut, de collecte dans les milieux. Ces actions permettent de répondre au plan biodiversité du 4 juillet 2018 qui fixe à l'horizon 2025 l'objectif ambitieux de zéro plastique rejeté dans l'océan.

Cette pollution ne connaissant pas de frontières, il est également nécessaire d'agir de façon concertée au niveau international. Ainsi, la France est engagée dans de nombreux plans d'actions relatifs aux déchets marins, que ce soit au travers du G7, du G20, des conventions de mer régionales (notamment OSPAR pour l'Atlantique Nord-Est et Barcelone pour la Méditerranée) ou de l'ONU dans le cadre des négociations pour un nouveau traité international.

CITEO : PARTENAIRE HISTORIQUE DE GESTES PROPRES



Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage.

Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer la transition vers l'économie circulaire, Citeo s'est fixé 5 engagements : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.

Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs.

Aujourd'hui, 68 % des emballages ménagers et 60,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.

DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES ENGAGÉES

Les entreprises et organisations professionnelles membres de Gestes Propres s'engagent aux côtés de l'Association sur la base du volontariat, au titre de leur responsabilité sociétale.

Une implication qui s'inscrit dans une démarche globale de réduction de l'empreinte écologique de leurs produits ou services, depuis leur conception -dont celle des emballages- jusqu'à leur consommation, qu'elle se situe à domicile ou hors-domicile.

Gestes Propres est un engagement volontaire qui traduit une responsabilité globale de ses membres sur la fin de vie de leurs produits et prend en compte le risque d'un devenir en déchets abandonnés.

Depuis près de 50 ans, l'Association et ses membres luttent contre ce fléau en impliquant toutes les autres parties prenantes : les citoyens, par des campagnes de sensibilisation, les collectivités territoriales, via un dispositif opérationnel incitant au bon comportement, et les pouvoirs publics.

Un challenge ambitieux sur un sujet de société essentiel pour tous qui a besoin de nouveaux partenaires pour accélérer le mouvement citoyen nécessaire.



Citeo est une entreprise à mission créée par les entreprises du secteur de la grande consommation et de la distribution pour réduire l'impact environnemental de leurs emballages et papiers, en leur proposant des solutions de réduction, de réemploi, de tri et de recyclage. Pour répondre à l'urgence écologique et accélérer les transformations qui s'imposent, Citeo veut engager et accompagner les acteurs économiques à produire, distribuer et consommer en préservant notre planète, ses ressources, la biodiversité et le climat à travers 5 objectifs : réduire l'impact environnemental des produits de ses clients en ancrant l'économie circulaire et l'écoconception dans leurs pratiques et leurs stratégies ; créer les conditions pour construire les solutions d'aujourd'hui et de demain qui conjuguent performances environnementale et économique ; donner les clés aux consommateurs pour réduire l'impact environnemental de leur consommation ; co-construire et promouvoir les solutions et les positions de l'entreprise, de l'échelle locale à l'international ; cultiver l'engagement de ses collaborateurs au service de sa mission.

Depuis la création de Citeo, les entreprises de la grande consommation et de la distribution ont investi plus de 11 milliards d'euros pour développer l'éco-conception, pour installer et financer la collecte sélective et pour créer des filières de recyclage, avec leurs partenaires collectivités locales, filières et opérateurs. Aujourd'hui, 68 % des emballages ménagers et 60,5 % des papiers sont recyclés grâce au geste de tri des Français devenu premier geste éco-citoyen.



Sources ALMA (Cristaline, St-Yorre, Thonon...) s'engage depuis plus de 25 ans pour l'environnement, la collecte et le tri sélectif des bouteilles et communique pour éduquer le consommateur au geste de tri systématique.

Pionnier en matière d'économie circulaire, depuis 2009, la société fabrique elle-même en France, le plastique recyclé, utilisé pour réaliser de nouvelles bouteilles pour ses eaux de sources et ses eaux minérales. Des machines de collecte de bouteilles vides sur les parkings des hypermarchés, complètent le dispositif en collectant directement les bouteilles qui seront transformées dans l'usine de recyclage. Ainsi les bouteilles peuvent avoir une autre vie et sont réellement circulaires. Les bouteilles Cristaline intègrent ainsi une part croissante de plastique recyclé, elles sont également les plus légères du marché, et proposent toutes un bouchon attaché innovant qui ne se perd pas dans la nature.

Il était donc naturel de s'engager sur la prévention des déchets sauvages et marins auprès de Gestes Propres pour aller jusqu'au bout de cette démarche environnementale et de sensibilisation du public.



En tant qu'entreprise engagée dans l'économie circulaire des emballages, il est naturel pour Coca-Cola European Partners d'être aux côtés de Gestes Propres qui mène un travail de sensibilisation essentiel avec les collectivités sur la lutte contre les déchets abandonnés, dont beaucoup peuvent être recyclés s'ils sont bien triés et redevenir ainsi de nouveaux emballages.



“La responsabilité de l'entreprise ne s'arrête pas au seuil des usines” déclarait Antoine Riboud en 1972. Une prise de conscience précoce qui a conduit à la création de Gestes Propres et à la mise en œuvre d'actions pour être un acteur responsable de la conception du produit jusqu'au devenir des emballages. Danone s'engage à réduire au maximum ses emballages, sensibiliser les consommateurs aux bons gestes de tri et faire en sorte que les déchets deviennent une ressource. L'utilisation de PET recyclé en est un exemple.



Acteur pour le geste de tri, Elipso mène une démarche environnementale sous plusieurs axes (écoconception, recyclabilité, incorporation de matières plastiques recyclées, etc), c'est donc tout naturellement qu'Elipso a décidé de s'engager au sein de Gestes Propres afin de l'accompagner dans ses nombreuses missions centrées sur la prévention des déchets abandonnés. Elipso est signataire, avec d'autres acteurs de la plasturgie au niveau mondial, de la Déclaration d'Hawaï dès mars 2011 pour lutter contre la pollution des océans et soutient avec son homologue allemand IK « Alliance to End Plastic Waste » afin d'empêcher que les déchets plastiques se retrouvent dans l'environnement.



Notre slogan “Haribo, c'est beau la vie, pour les grands et les petits !” doit s'appliquer jusqu'à la fin de vie de nos contenants, sachets et boîtes en plastique. La société a donc décidé de soutenir Gestes Propres pour rappeler que le geste de jeter l'emballage de bonbons doit se faire dans une poubelle et non dans la nature. Ce geste civique permet par ailleurs de recycler la matière plastique et donc de réduire la consommation de ressources naturelles.



Pour réduire l'impact des déchets d'emballages sur l'environnement et sensibiliser aux gestes écoresponsables du tri, HEINEKEN France soutient depuis maintenant 22 ans l'association Gestes Propres. Ainsi, nous encourageons les collectivités locales dans leurs actions de sensibilisation des citoyens à la question des déchets abandonnés, en milieu urbain comme en milieu naturel. Cet engagement s'inscrit dans la démarche de responsabilité « Brassons un monde meilleur » engagée par HEINEKEN en France et dans le monde depuis plus de 10 ans.



Emballage responsable et solidaire

Inter Emballage fédère et anime les cinq filières françaises de matériaux

et d'emballages (verre, papier-carton, plastiques, acier et aluminium).

Depuis sa création, Inter Emballage s'est fortement impliqué au sein du dispositif de la REP (Responsabilité Élargie des Producteurs) Emballages Ménagers en prenant des engagements qui garantissent la reprise des emballages collectés et triés par les collectivités territoriales afin de développer leur recyclage dans une logique de proximité. Inter Emballage apporte son soutien aux actions de Gestes Propres afin que tous les emballages soient efficacement collectés, triés et recyclés et qu'aucun d'entre eux ne soient abandonnés dans la nature.



Aux côtés de Nestlé Waters et Nestlé Chocolat, déjà partenaires de Gestes Propres, nous nous mobilisons pour un avenir sans déchets. En avril 2018, nous avons annoncé notre ambition de rendre 100% de nos

emballages recyclables ou réutilisables d'ici 2025. Nous sommes convaincus que l'utilisation des bons matériaux, la réduction des emballages et leur réutilisation, les bonnes structures de collecte et de tri, l'accompagnement pour l'adoption des bons comportements de nos consommateurs seront déterminants pour qu'aucun déchet ne se retrouve dans notre environnement.

Cette approche holistique se traduit par des actions concrètes comme la création du Nestlé Institut for packaging Sciences pour intensifier la recherche de nouveaux matériaux, le partenariat avec différentes sociétés pour le développement de nouvelles solutions de recyclage, la collaboration avec l'organisation Loop pour le développement des emballages réutilisables.... Nous sommes également signataires du Pacte National sur les emballages plastique avec d'autres entreprises de l'agro-alimentaire, de distributeurs et des ONG. Nous menons aussi des actions de sensibilisation auprès de nos employés au travers d'ateliers et d'activités de collecte de déchets abandonnés.



Les Mousquetaires ont la responsabilité de participer aux changements des comportements de leurs clients par leur maillage territorial et leurs activités pluridisciplinaires. Nos 3000 chefs d'entreprises et 150 000 collaborateurs présents sur le territoire doivent être les relais des messages de l'association Gestes Propres auprès de l'ensemble de leurs clients. Les déchets abandonnés ne sont plus acceptables, qu'ils soient solides, liquides ou gazeux, ils perturbent notre quotidien et sont sources de pollution visuelle et olfactive. Éduquer, c'est déjà Agir.



« En tant qu'acteur de l'industrie du packaging, nous sommes très sensibles à la fin de vie des emballages, conscients des conséquences des déchets abandonnés, des enjeux du tri et de la nécessité du recyclage. Leygatech soutient Gestes Propres car nous avons des solutions qui facilitent le recyclage, mais pour que cela fonctionne il faut que la collecte des déchets soit plus efficace et que le bon geste de tri soit adopté par les consommateurs : mettons tous ensemble nos emballages dans la poubelle jaune ! Les campagnes d'informations de Gestes propres sont très pédagogiques et nous semblent être un bon vecteur de sensibilisation du grand public pour lutter contre l'abandon des déchets, nous sommes donc fiers d'accompagner leur action ! ».



Nestlé Waters France s'est engagé aux côtés de Gestes Propres dans la lutte contre les déchets abandonnés depuis plus de 25 ans. Nestlé Waters accompagne également ses consommateurs dans leurs changements de comportement, au travers de consigne de tri sur ses emballages et de campagnes de communication. Par ailleurs, Nestlé Waters mène un plan d'actions pour minimiser l'impact environnemental de ses emballages, de la conception à la seconde vie de ses emballages : utilisation de plastique recyclé, participation au financement de la collecte et du tri sélectif des bouteilles en France, et investissement dans plusieurs projets innovants pour inventer les packagings et les techniques de recyclage du futur.



Partenaire de la campagne Gestes Propres, Nestlé Chocolat s'engage pour un avenir sans déchet : notre ambition est de donner les moyens pour qu'aucun emballage de nos produits ne se retrouve ni dans la nature ni en décharge. Nous sommes convaincus que la réduction des déchets est un enjeu collectif et passe par un ensemble de mesures tout au long de la filière. D'ici 2025, 100% de nos emballages seront recyclables ou réutilisables. Et en complément de nos actions, nous invitons nos consommateurs à adopter, eux aussi, les Gestes Propres en respectant les informations de tri mentionnées sur nos emballages, car chaque geste est un geste qui compte !



**PLASTICS
EUROPE**

Les plastiques ont un rôle majeur à jouer dans la création d'un avenir plus durable fondé sur une économie circulaire et une utilisation efficace des ressources. Ceci implique de trouver des solutions pour lutter contre la perte ou l'abandon de déchets plastique dans l'environnement. A l'origine du déploiement en Europe de l'Operation Clean Sweep, programme de prévention des pertes de granulés plastique industriels dans l'environnement, PlasticsEurope, l'association européenne des producteurs de matières plastiques, travaille à une pleine circularité des plastiques. C'est tout naturellement qu'elle est partenaire de Gestes Propres. L'éducation est un levier clé pour atteindre l'ensemble de ces objectifs, au service des générations futures : *les plastiques n'ont pas leur place dans la nature !*

GESTES PROPRES sur le web et les réseaux sociaux :

Site internet : GestesPropres.com

Twitter : @GestesPropres

Facebook : facebook.com/GestesPropres

Instagram : @Gestes_Propres

Contact presse : Sandra, Anaïs et C^{ie}
ADOCOM – RP / Service de Presse de GESTES PROPRES
Tél. : 01 48 05 19 00 - Courriel : adocom@adocom.fr


ADOCOM®-RP
AGENCE DOGNIN COMMUNICATION
11 rue du Chemin Vert - 75011 Paris - Tél : 01.48.05.19.00 - Fax. : 01.43.55.35.08
e-mail : adocom@adocom.fr - site : www.adocom.fr
Qualification : Agence Certifiée OPQCM